



Formation Continue Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (FC BNSSA)

La Formation Continue doit être suivie tous les 5 ans afin de remettre à jour les connaissances et de mettre en œuvre les nouvelles techniques et/ou les nouvelles recommandations.

Objectif de la formation

Remettre à jour ses compétences pour assurer la surveillance des piscines et des plages publiques ou privées.



Selon formule



Dans nos locaux ou à l'extérieur



8 à 24 personnes



Formation continue tous les 5 ans



Public concerné

Toute personne, étudiant, éducateur sportif titulaire du PSE 1 (Premiers Secours en Equipe de Niveau 1) et du BNSSA



Prérequis

Diplôme de BNSSA
Certificat médical type + FC PSE à jour



Intervenants

Formateurs certifiés



Méthodes pédagogiques

- Introduction
- Entraînement natation
- Sauvetage
- Conclusion



Evaluation

2 épreuves pratiques conformes à l'arrêté du 22 juin 2011



Sanction

Certificat de compétences



Contact

Tel : 06.03.26.29.08

@ : waltercroixblanche@orange.fr

Site : www.croixblanche91.org



Programme pédagogique

Préparation aux épreuves 1 et 3 définies et précisées à l'annexe 1 de l'arrêté du 22 Juin 2011.

- ❖ Être capable de réaliser le parcours de sauvetage aquatique suivant : 100 mètres en moins de 3 minutes, temps réglementaire pour le maintien des acquis.
- ❖ Être capable de porter secours à une personne en milieu aquatique.
- ❖ Être capable d'adapter les gestes sur une personne en difficultés, sauvetage et remorquage.



Moyens pédagogiques

- Ordinateur /vidéoprojecteur
- Mannequins de sauvetage règlementaires
- Mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Défibrillateurs de formation
- Fiches de suivi et d'évaluation



Secouristes Français
Croix Blanche

91